

Commerce équitable: véritable appellation ou outil de marketing? -

31 octobre 2006 - Tout le monde connaît l'expression commerce équitable. C'est plus qu'une tendance. Le café équitable est populaire et sa certification est bien claire. On dirait toutefois que tout devient équitable aujourd'hui. Des meubles, des jeans et même du tourisme équitable sont proposés aux consommateurs. Certains commerçants utiliseraient-ils la mention équitable dans l'unique but de s'attirer une clientèle? *La facture* a enquêté.

Journaliste: Claire Frémont
Réalisateur: Pierre Devroede



Les produits équitables ont la cote et les commerçants les annoncent fièrement. Mais comment vérifier s'ils sont véritablement équitables? Surtout qu'ils sont souvent vendus dans les mêmes endroits que les autres produits.

Selon différents commerçants, un produit peut être biologique sans être équitable. De la même façon, il peut être équitable sans être biologique. Il peut également être éthique, mais pas nécessairement équitable.

Il est bien difficile de s'y retrouver dans ce méli-mélo. Pourtant, quand on parle de commerce équitable, on fait référence à des notions très précises, comme l'explique Dario Iezzoni, directeur général de Commerce équitable Oxfam-Québec ou Equita.

« Le commerce équitable c'est: le juste prix, un commerce direct, une entente à long terme, le préfinancement des achats, un échange entre le Nord et le Sud. C'est tout ça. »

Problème de définition

La facture a visité à Québec une boutique qui annonce des produits équitables. La propriétaire, Diane, lui a fait visiter les lieux à l'équipe. On y trouve un coin épicerie avec des aliments naturels et biologiques et un coin de soin du corps avec des appareils surprenants.



« Ce que nous voulons le plus, c'est avoir un monde équitable, c'est de rendre cette planète beaucoup plus équitable pour chaque être humain », indique Diane.

À part le café et le thé, *La facture* n'a pas vu dans cette boutique d'autres produits

équitable. Diane définit pourtant sa boutique comme un « *commerce qui se veut équitable envers les gens, envers la population* ».

Or, cette définition n'a absolument rien à voir avec la définition habituelle du commerce équitable. Le commerce équitable, c'est le fait de donner un juste prix pour des produits alimentaires ou artisanaux achetés dans les pays du Sud.

Question de confiance

Toujours à Québec, *La facture* a eu la surprise de découvrir un deuxième magasin portant le même nom que la boutique de Diane, mais qui n'a aucun lien avec elle. Sa directrice, Audrey, soutient que tous les articles vendus dans son magasin sont équitables



« *Tous nos fournisseurs sont accrédités par IFAT ou TransFair, donc tous les produits qui sont ici sont faits par des coopératives dans le Sud.* »

Au Canada, pour savoir si un produit est équitable, le consommateur doit rechercher un des trois logos suivants : TransFair, International Fair Trade Association (IFAT) et Fair Trade Federation. Malheureusement, il y a rarement des logos sur les étiquettes pour l'éclairer.

« *Si on parle de l'alimentaire, c'est facile, dit Audrey. Il y a le petit logo noir et blanc, la balance de TransFair Canada. Par contre, quand on arrive au niveau des produits artisanaux, il est important de poser des questions, parce qu'il n'y a pas de logos. Ce n'est pas l'objet qui est certifié équitable, mais le fournisseur qui fait affaire avec les coopératives.* »

Pour le client, tout repose donc sur la confiance. Il peut bien sûr étudier le cahier où sont consignés les noms des fournisseurs et vérifier s'ils sont réellement certifiés équitables, mais franchement, qui a le temps de faire ça?

Étiquettes plus ou moins claires

À voir la vitrine de la boutique d'Elie, à Montréal, la clientèle pourrait croire que tout ce qu'il vend est équitable. Mais en lui parlant, *La facture* s'est aperçue que ce n'était pas le cas. Les meubles, par exemple, ne sont pas certifiés équitables.

« C'est difficile d'avoir du meuble certifié équitable, reconnaît Elie. Par contre, nous faisons des achats directement. Nous essayons de développer à partir du Cameroun, à partir de nombreuses régions d'Afrique. Nous essayons de trouver une alternative au meuble conventionnel ».



S'il n'y a aucune certification, comment un consommateur peut-il être sûr que le marchand fait du commerce équitable?

« Lorsqu'il s'agit de produits certifiés équitables, c'est identifié de façon très claire sur les étiquettes », répond Elie.

C'est loin d'être aussi clair que ça. Certaines étiquettes, comme celle de Conscience équitable, renvoient à un site Internet où l'on peut constater la certification. L'étiquette Planète équitable, retrouvée sur beaucoup d'objets, renvoie toutefois au site de la boutique d'Elie qui, elle, n'a pas de certification.

« Concernant les produits que nous importons directement, nous sommes en processus de certification, soutient Elie. Nous avons rempli une demande et ça fait un petit moment que nous sommes suivis. »

Plusieurs conditions à remplir



Dans le Vieux-Montréal, une autre boutique annonce clairement ses couleurs équitables. La propriétaire, Thérèse, explique à *La facture* qu'elle va chercher directement les vêtements au Vietnam. Pour cette raison, elle considère faire du commerce équitable.

« Ces producteurs, nous les connaissons bien, assure-t-elle. Nous savons où sont faits les produits que nous proposons à notre clientèle, et donc ça correspond à certains critères du commerce équitable, comme le fait de ne pas avoir

d'intermédiaires. »

Acheter un produit sans intermédiaires n'est toutefois pas synonyme de commerce équitable. Dans le commerce équitable, il faut transiger avec des coopératives. Il faut aussi qu'une partie des profits soit réinvestie dans la communauté.

« Les gens qui utilisent l'appellation équitable ne sont pas mal intentionnés, souligne Dario Iezzoni. Je préfère un commerce local, un commerce à petite échelle, un commerce où on connaît les personnes de qui on achète. Mais attention: ne galvaudons pas. Il ne faudrait surtout pas galvauder le terme et le diluer. »

Les grands principes du commerce équitable

Dix Mille Villages Montréal est une chaîne de magasins à but non lucratif qui s'affiche, elle aussi, comme équitable. *La facture* a rencontré sa directrice, Claude Boulanger.

Comment un consommateur qui se rend dans une boutique de cette chaîne peut-il savoir qu'un produit est vraiment certifié équitable?



« Il devrait toujours rechercher le logo de l'IFAT, qui est soit sur le mur, soit sur le comptoir », répond Claude Boulanger.

Ce logo assure aux consommateurs que tous les objets sont certifiés équitables. Et les employés de Dix Mille Villages Montréal sont des bénévoles formés à éduquer les clients. L'un d'entre eux, Geneviève, explique les grands principes du commerce équitable.

« Dans le commerce équitable, nous pouvons retrouver tous nos partenaires. Il y a une très grande transparence et nous avons l'information sur tous nos partenaires producteurs. En plus de créer des conditions de travail saines, sécuritaires et de donner le juste prix aux artisans, l'IFAT prévoit aussi une prime dédiée au réinvestissement communautaire. »

À quand une législation?



De tous les magasins visités par *La facture*, seul le dernier a une certification équitable. Ailleurs, pour s'y retrouver, c'est un véritable casse-tête. Plusieurs groupes souhaitent donc que le gouvernement légifère.

« Selon moi, la démarche devrait être la même que celle adoptée dans la protection de l'appellation biologique, comme dans le cas des normes qui seront bientôt appliquées pour la protection des termes terroir et artisanal », affirme Dario Iezzoni.

Dario Iezzoni

« Il faut s'assurer que nous ayons vraiment une garantie législative pour le consommateur. C'est la meilleure façon de le protéger, poursuit-il. Sinon, c'est la liberté d'entreprise et ce n'est pas nécessairement à l'avantage des petits producteurs. »

« Je pense que c'est devenu vraiment une mode de parler commerce équitable, ajoute Claude Boulanger. Nous, ce que nous ne voulons justement pas, c'est que ça soit une mode, mais plutôt un pouvoir d'achat pour vraiment venir en aide aux pays en voie de développement. »

En conclusion

Pour l'instant, il n'y a aucune réglementation au Canada. Pourtant, l'an dernier seulement, les ventes de produits équitables ont bondi de 40 % dans le monde. Plusieurs croient donc qu'on devrait agir, comme on l'a fait avec la mention biologique. Pour mettre fin au chaos, on a imposé une réglementation précise. Aujourd'hui, des inspecteurs distribuent même des amendes aux commerçants qui utilisent l'appellation biologique à tort et à travers.

SOURCE: http://www.radio-canada.ca/actualite/v2/lafacture/niveau2_11633.shtml